



Ville de Franconville  
Service Enfance



# PROJET PEDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS EPINE-GUYON

Accueil de Loisirs Epine Guyon  
Rue de l'Epine Guyon  
95130 Franconville  
Tel : 01 39 32 68 26/06.60.69.27.11  
Mail : [clm.epineguyon@ville-franconville.fr](mailto:clm.epineguyon@ville-franconville.fr)

# SOMMAIRE

## Contexte

Situation géographique	Page 4
Périodes de fonctionnement	Page 4
Les locaux	Page 5
L'équipe	Page 6
Les activités ludiques et éducatives /Plan mercredi	Page 7/8

## Les objectifs éducatifs Page 9/10

Vivre ensemble	Page 9
Construction personnelle	Page 10
Education et pratique de la citoyenneté	Page 11

## Les rôles et relations Page 12/15

Le rôle de l'animateur	
<b>Pendant les différents temps d'accueil.</b>	
L'accueil	
Les repas	
Les temps libre	
Les temps calmes	
Les activités	
<b>Garantir la sécurité</b>	
PPMS (Plan de Mise en Sécurité)	
Physique,	
Affective,	
Morale	
Responsabiliser un enfant.	
Le rôle du directeur	Page 15

Les relations entre :

Page 15/17

Adultes/Enfants  
Enfants/Enfants  
Adultes/Adultes  
Avec les familles  
Avec le personnel technique

## **Le Fonctionnement**

**Page 17**

Déroulement d'une journée en Accueil de Loisirs.

En périscolaire.

Page 17

Le mercredi.

Page 18

Les vacances scolaires.

Page 19

**Annexe 1-** Plan des locaux

Page 20

## LE CONTEXTE

### *Nature de l'accueil*

L'accueil de loisirs de l'Épine-Guyon est une structure municipale de loisirs, elle reçoit des enfants de maternelle durant tous les temps d'accueil périscolaire, mercredis et vacances ainsi que des enfants de l'élémentaire uniquement en périscolaire. La structure est habilitée à accueillir 100 enfants par le DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale).

### *Situation géographique*

Adresse :

Accueil de loisir Epine-Guyon  
4 rue de l'Épine-Guyon  
95130 Franconville

L'accueil de loisirs se situe au centre dans l'enceinte de l'établissement du groupe scolaire de l'Épine-Guyon. Les locaux sont à proximité de commerçants et surtout de structures sportives de la ville : la piscine, la patinoire, le gymnase de l'Europe et de l'Épine-Guyon, mais il est également proche du bois des Eboulures. Cette localisation est intéressante, car elle permet de travailler régulièrement en partenariat avec le service des sports de la ville et de faire des petites sorties pour découvrir et exploiter l'environnement naturel de la ville.

### *Périodes de fonctionnement*

Le passage à la semaine scolaire de 4 jours mis en place à la rentrée 2018 a demandé une nouvelle organisation des horaires d'accueil dans les centres.

Un accueil est assuré pour les enfants en périscolaire.

Le matin : de 7h00 à 8h20.

Le soir : de 16h30 à 19h15.

Pause-méridienne : de 11h30 à 13h20.

### Mercredis et vacances scolaires.

La fréquentation se fait à la journée ou à la demi-journée, selon les possibilités suivantes :

- Journée complète : 7h – 19h15
- Demi-journée avec repas
  - Matin : 7h-13h30
  - Après-midi : 12h-19h15
- Demi-journée sans repas
  - Matin : 7h-12h
  - Après-midi : 13h30-19h15

### **Collectif d'encadrement**

	Précolaire	Pause méridienne	Postscolaire	Mercredis	Vacances
Maternels	19	89	38	43	50
CP	45	432	31		
CE1/CM2			25		
Effectifs moyens	62		91		50
Encadrement	6 animateurs		5 animateurs + 1 directeur		6 animateurs +1 directeur

### ***Les locaux***

L'accueil de loisirs occupe les salles de réfectoire de cantine de l'école maternelle et élémentaire. Cinq salles sont à notre disposition et leurs utilisations varient selon le temps d'accueil (annexe 1).

Un décloisonnement des groupes est proposé sur les temps des mercredis et vacances. L'enfant est maître de ses choix à la participation des activités proposées par l'équipe d'animation.

Dans la salle d'accueil des enfants de la maternelle, nous retrouvons du mobilier adapté à l'âge de l'enfant et des zones d'activités, tels que : coin dînette, coin jeux de société et un centre d'attraction proposé par l'animateur : peinture, dessin, atelier art plastic. L'animateur étant responsable et organisateur des activités proposées, a du savoir-faire face à ce problème d'aménagement de l'espace en créant des coins d'activités spécifiques.

Des activités de décoration sont proposées aux enfants, afin qu'ils puissent se sentir bien dans leur salle.

Les élémentaires sont accueillis dans les salles restantes selon les effectifs et le désir de l'enfant. Le décloisonnement favorise l'apprentissage de la démocratie par le choix, de la solidarité entre enfants.

✓ **En intérieur dans les locaux scolaires**

- ❖ Le dortoir de l'école maternelle
- ❖ Les sanitaires des restaurants et ceux de l'école maternelle
- ❖ Une douche
- ❖ La salle de motricité

✓ **De plus l'accueil de loisirs bénéficie de grands espaces, en extérieur.**

- ❖ cour maternelle,
- ❖ 2 cours primaires,
- ❖ 1 espace vert.

## *L'équipe*

L'équipe d'animation comprend, les périscolaires et les mercredis :

- Stéphanie Besnard, je suis directrice de l'accueil de loisir de l'Epine-Guyon. J'ai 20 ans d'expériences dans l'animation dont 11 ans aux fonctions du poste de directrice.
- 1 codirectrice BPJEPS, Dounia Brugnon qui est en direction également sur l'accueil de loisirs élémentaire Arc en ciel.
- 3 animatrices titulaires de la fonction publique et diplômés BAFA, Benslimane Dounya, Noël-Auvret Aurélie, Véniat Yohan,
- 1 animatrice contractuelle diplômée BAFA, Buton Charlotte,
- 1 animatrice vacataire diplômée CAP petite enfance, Clément Béatrice,
- 1 animateur vacataire en cours de formation BAFA, Mayela Jonathan.

La commune de Franconville répond largement aux normes d'encadrement demandées par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) :

- **Extrascolaire** : 1 animateur pour 8 enfants maternels  
1 animateur pour 10 enfants élémentaires.
- **En pause méridienne** : 1 animateur pour 18 enfants. (élémentaire)
- **Périscolaire** : 1 animateur pour 14 enfants maternels,  
1 animateur pour 18 enfants élémentaires.
- **Piscine** : 1 animateur pour 5 enfants maternels.

## ***Activités ludiques et éducatives.***

### ***Le Plan mercredi.***

La vie au sein de la structure est rythmée par différents moments.

Les actions seront mises en place lors des différents temps d'accueil, périscolaires, extrascolaire : le matin, le soir, la pause méridienne, les mercredis et les vacances.

Le mercredi, le plan mercredi sera mis en œuvre. Il s'agit de conventionner un projet « Plan mercredi » pour les enfants des accueils de loisirs avec le préfet du département, le directeur de la CAF et le directeur national de l'éducation nationale.

Les objectifs visés sont:

- La complémentarité et cohésion éducatives des différents temps de l'enfant,
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles),
- Mise en valeur de la richesse des territoires.

La ville de Franconville va mettre en place des mercredis thématiques qui se déclineront en cycle d'activités :

-les mercredis sport,

-les mercredis culture,

-les mercredis sciences déclinés en deux thématiques : « la nature » pour les enfants de maternelle et « le numérique » pour les enfants de l'école élémentaire et collège.

Chaque cycle d'activités sera ponctué par un temps fort.

L'équipe d'animation a décidé de travailler sur deux thématiques en particulier, l'art et la nature. Elles serviront de fil conducteur et permettront également aux enfants un renouvellement permanent d'activités proposées.

Le choix d'aborder ces thématiques n'exclut pas les activités sportives, les grands jeux ou jeux collectifs.

En effet, des ateliers piscine sont mis en place et surveillés par des diplômés d'Etat durant la période des mercredis et vacances scolaires.

De plus, l'équipe de direction des accueils de loisirs de Franconville organisent des temps forts pour ponctuer chaque thématique abordée les mercredis, sous forme de journée ou semaine exceptionnelle, ce qui permet de rassembler les enfants de différents accueils de loisirs et de passer des moments conviviaux, cela demande également un investissement des animateurs de chaque accueil.

### **Activités physiques et sportives.**

Elles ont lieu dans la salle de jeux de l'école maternelle de l'Epine- Guyon avec des exercices de motricité, de la danse ou des chants gestuels. Mais également, si le temps le permet, les enfants ont la possibilité d'occuper les cours du groupe scolaire, pour réaliser des jeux de ballons ou des relais ou des jeux collectifs.

Ces activités permettent chez les plus petits, la découverte du corps de l'enfant, de l'aider à se repérer dans l'espace et de le rassurer. Il va aussi aller à la découverte des autres à travers le jeu.

### **Activités manuelles.**

Elles sont établies par groupes d'enfants, (peinture, découpage, collage).

La gestion du temps est importante l'activité ne doit pas être trop longue pour respecter le rythme de vie des enfants.

### **Activités d'expression et les jeux de société.**

Des activités d'expression pour s'épanouir, pour mieux grandir, pour apprendre à se connaître ou tout simplement pour initier... Le jeu d'expression est une façon de développer le sens de l'imagination, la gestuelle et l'élocution des plus petits. Avec des jeux de rôle et de mémoire ou du théâtre...

Les jeux de société favorisent le sens de l'observation, la mémoire, la stratégie et l'imagination tout comme le livre qui doit avoir une place en accueil de loisirs.

Jouer est pour l'enfant un besoin fondamental, il permet de s'exprimer, de créer, d'entrer en relation avec les autres. Le jeu englobe les activités manuelles et physiques car toute activité est, et doit rester un jeu pour l'enfant et lui donner la notion de plaisir.

En jouant, les enfants apprennent à mieux vivre ensemble en se respectant mutuellement. Ils affirment leur personnalité. Le jeu est une source d'émotions qui permet d'exprimer de la joie, de la fierté, de l'excitation ou même de la déception...

### **Choisit ton activité**

Les activités sont proposées à tous les enfants de toutes tranches d'âges. L'ensemble de l'équipe d'animation a choisi de travailler en décroché. Ce système permet aux enfants de toutes tranches d'âges de se rencontrer et de pouvoir développer une entraide.

Les enfants disposent et choisissent l'activité, qu'ils désirent faire.

Toute activité a son importance auprès de l'enfant et c'est la diversité de toutes ses activités qui va enrichir la journée d'un enfant. Pour cela, il est important de proposer une grande diversité d'activités pour répondre à tous les besoins d'un enfant.

Chaque enfant a des rythmes spécifiques : temps de repos, de sommeil, d'activités...

C'est aux animateurs de s'adapter aux rythmes de l'enfant et non à l'enfant de s'adapter.

Les activités proposées peuvent être centrées plus sur l'éveil et la découverte, pour les plus petits ainsi que des activités de décoration, afin qu'ils puissent se sentir bien dans les locaux.

Cette décoration évoluera suivant les thématiques abordées tout au long de l'année.

L'équipement des salles est important en outre plusieurs espaces sont aménagés.

- la Dînette,
- Le coin lecture,
- Et les coins jeux et dessin.

Les repères spatiaux sont étendus hors de la structure avec des jeux collectifs au bois des Eboulures, ou bien au cinéma, à la bibliothèque ou même la piscine ou la patinoire. Ces sorties ont pour objectif de faire découvrir la ville, ses institutions et l'environnement naturel.

Les capacités et évolutions de chacun seront respectées par les animateurs des activités manuelles ou physiques proposées.



# LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Ces intentions d'écoulent du PEDT (projet éducatif territorial), ainsi que les objectifs fixés par le service enfance de la commune de Franconville.

-Faire des accueils de loisirs des lieux d'intégration et de développement des valeurs du vivre ensemble telles que la solidarité, l'égalité, la laïcité et la fraternité pour les enfants.

-Faire des accueils de loisirs des lieux de construction personnelle tant sur le plan du corps que de l'esprit pour les enfants.

-Faire des accueils de loisirs des lieux d'éducation et de pratique de citoyenneté notamment en favorisant l'ouverture sur la vie sociale.

L'enfant est un individu à part entière, qui développe ses propres idées et choix. Cependant, il est également important que chacun de ces enfants puisse vivre en collectivité dans un espace commun. L'équipe d'animation a pu constater que beaucoup d'enfants n'ont pas l'esprit de partage et d'entraide et ont également des difficultés à communiquer entre eux. En vue de ce constat et en cohérence avec le projet éducatif de la ville, l'équipe d'animation a souhaité se fixer les objectifs pédagogiques suivants :

## 1. vivre ensemble

<b>Objectifs généraux</b>		<b>Objectifs opérationnels</b>
<p>-Travailler les notions de respect en collectivité pour une égalité de traitement des personnes, le respect des différences, l'accueil de tous sans distinction d'origine ethnique, culturelle ou sociale ainsi que l'inclusion des enfants en situation de handicap.</p> <p>-Respecter le rythme de vie et les capacités de chacun.</p> <p>Contribuer à l'épanouissement, au développement de la personnalité de l'enfant, l'accompagner vers une maturité et une prise en charge de lui-même.</p> <p>-Relationnel et communication constante avec les parents et l'équipe d'animation.</p>		<p>-Favoriser la cohésion du groupe, Intégration de l'enfant durant les temps de vie quotidienne et favoriser la prise d'initiative.</p> <p>-Accompagner et pouvoir offrir un accueil selon nos moyens et possibilités envers les familles avec les enfants en situation de handicap pour une intégration maximale.</p> <p>-Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité fille/garçon et les passerelles entre tranches d'âges.</p> <p>-Favoriser l'autonomie, pour que chacun, y compris l'enfant et le jeune, participe aux décisions qui le concerne.</p> <p>-Entretenir une relation de « confiance » avec les partenaires enfants et familles.</p> <p>-Créer du lien entre les partenaires.</p> <p>-Développer la communication durant l'accueil des enfants et des familles.</p>
<b>MOYENS</b>		
<b>Les activités</b>	<b>La vie quotidienne</b>	<b>Le relationnel</b>
<p>-Privilegier les activités manuelles et physiques de groupe, plutôt que des activités individuelles.</p> <p>-Participation à l'aménagement de la salle d'accueil, au rangement du matériel pédagogique.</p> <p>-Participation active aux</p>	<p>-Elaborer des règles de vie commune au groupe.</p> <p>-Mise en place d'un accueil qui permet à l'enfant de commencer la journée à son rythme et lui laisser le choix de jouer ou de ne rien faire.</p> <p>-Organiser un temps calme après le déjeuner, pour les</p>	<p>-Encadrement individualisé ou spécifique pour aider et accompagner l'enfant en situation de handicap.</p> <p>-Laisser le choix des activités proposées aux enfants en instaurant un temps d'écoute et d'échanges avec les animateurs en proposant ses idées tout en</p>

<p>activités proposées. -Mise en place de portes ouvertes.</p>	<p>enfants qui en ont besoin. -Comportement des enfants sur les signes de fatigue. -Communication constante par l'équipe d'animation des informations liées à l'école, au fonctionnement des accueils de loisirs, tels que : modalités d'inscription, accès aux programmes d'activités sur le site de la ville... -Le roulement des animateurs permet aux parents de connaître toute l'équipe.</p>	<p>assumant les conséquences. -Multiplier les moyens de communication à destination des parents. -Affichage de panneaux d'informations à l'entrée de l'accueil de loisirs et également aux écoles.</p>
--	--	--

## 2. Construction personnelle

<b>Objectifs généraux</b>		<b>Objectifs opérationnels</b>
Développer l'imagination, la sensibilité et la créativité de l'enfant.		Susciter la curiosité et l'ouverture d'esprit.
<b>Moyens</b>		
<b>Les activités</b>	<b>La vie quotidienne</b>	<b>Le relationnel</b>
<p>Proposition et mis en place de jeux : collectifs, jeux de société ou grands jeux -Contes animés. - Lecture de contes. -Activités manuelles avec l'utilisation de différents matériaux. -Choisir des activités d'expression culturelle, artistique. -Sorties organisées en lien avec les thématiques abordées. -Proposer des activités de découverte. - Favoriser les activités nouvelles. Mise en place d'ateliers culinaires.</p>	<p>-Faire participer l'enfant à la mise en place et au rangement de l'activité.</p>	<p>-Laisser le choix de jouer ou de ne rien faire. -Respecter le rythme de vie de l'enfant.</p>

### 3. Education et pratique de la citoyenneté

<b>Objectifs généraux</b>		<b>Objectifs opérationnels</b>
-Développer la socialisation, le sens de la solidarité et de la citoyenneté		-Faire découvrir chez les enfants et les jeunes l'envie de découvrir les richesses de notre territoire.
<b>Moyens</b>		
<b>Les activités</b>	<b>La vie quotidienne</b>	<b>Le relationnel</b>
-Multiplier les sorties hors de l'accueil de loisirs : piscine, cinéma, bibliothèque, bois des Eboulures ...	-Susciter l'enfant aux gestes éco citoyens, par des échanges avec les animateurs, des affichages réalisés par les enfants. - Mise en place d'un permis à point en lien avec l'école élémentaire EG2, afin de diminuer les incivilités, de responsabiliser les enfants sur leurs comportements et de les valoriser sur le respect des règles de vie.	-Faire de la prévention en privilégiant le jeu. -Mise en place de moments d'échange et de discussion avec les enfants sur la santé, l'hygiène, la sécurité domestique et routière.

### **EVALUATION**

Dans une démarche d'évolution et de progression, il est important que chaque objectif et les moyens pour les mettre en œuvre soient évalués à différents moments.

<b>Evaluation qualitative</b>	<b>Evaluation quantitative</b>
-Observation des enfants dans leur implication, l'envie et la participation. -Observations et retours des familles. -Réunions d'équipe entre les animateurs. -Echanges avec les partenaires, enfants, familles, enseignants. -Bilan avec les enfants en fin d'activité.	-Présence des enfants, - Nombre de familles participants aux portes ouvertes, -Nombre d'enfants participants aux différents projets.

# ROLES ET RELATIONS

## *Le rôle de l'animateur*

Le nombre d'animateurs varie en fonction du nombre d'enfants accueillis.

Cet encadrement permet aux enfants de connaître une vie de groupe structurée, tout en maintenant une certaine mobilité dans les activités proposées.

La présence de l'animateur étant indispensable à la bienveillance, il reste attentif et répond aux différentes attentes de l'enfant.

Il a un rôle sécurisant et stimulant. Il encourage et favorise l'esprit créatif chez l'enfant.

Par son attitude, il permet à l'enfant d'épanouir sa personnalité et de connaître ses possibilités physiques et intellectuelles.

Malgré les difficultés dues aux problèmes de locaux, l'équipe d'animation travaille toujours de façon à apporter un maximum de découverte et de bien être aux enfants.

L'animateur à un rôle éducatif, il doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire. Il doit savoir monter un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique.

### Après des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes
- Il est force de proposition et sait s'adapter à la situation
- Il doit permettre à l'enfant de s'éveiller au travers de différents supports d'animation
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement
- Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités
- Il fait part à la responsable des problèmes survenus au cours de la journée.

### Après de ses collègues et de sa hiérarchie :

- Il doit respecter ses horaires de travail
- Il doit prévenir ses responsables en cas d'absence et apporter un justificatif
- Il doit s'informer, se former et informer
- Il est responsable des actions qu'il mène
- Il respecte ses collègues
- Il sait travailler en équipe, s'exprimer et écouter les autres
- Il participe aux réunions de préparation
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
- Il respecte le travail de l'autre
- Il doit savoir prendre des initiatives dans son travail
- Il doit respecter le matériel qui lui est confié

## Pendant les différents temps de la journée

### *L'accueil*

Il nous semble très important d'insister sur le rôle de l'animateur lors de l'arrivée et du départ des enfants. Cet accueil doit favoriser un climat de confiance, d'échange entre parents, enfants et animateurs. Un rappel important sera fait à cet effet lors des réunions de préparation afin de mettre l'accent sur le rôle de chacun et des responsabilités qu'il détient. Il convient de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité physique et affective de l'enfant. En raison du plan vigipirate, j'ai instauré un roulement mensuel pour que chaque animateur soit présent à l'accueil des familles et pour permettre à ces derniers de connaître toute l'équipe d'animation afin d'instaurer un climat de confiance.

Les temps d'accueil sont des moments privilégiés qui permettent de communiquer et de recevoir les informations :

- Programmes d'activités,
- Renseignements en liens avec les sorties et activités,
- Echanges entre les animateurs et les parents en rapport avec l'enfant. Il est important de faire circuler les informations entre tous les membres de l'équipe (santé de l'enfant, régime alimentaire...). Pour cela, un cahier de liaison est mis en place.
- l'accueil du soir sera porté principalement sur le déroulement de la journée.

Des tâches administratives sont à effectuées :

- Pointage des enfants sur papier et sur tablettes. Pour la sécurité, il est demandé aux animateurs de vérifier l'identité ainsi que l'autorisation des personnes venant récupérer l'enfant.

**Les repas :** L'animateur veillera à l'hygiène de l'enfant, par la propreté des mains. Chaque animateur mange à la table avec les enfants. Il peut être établit certaines notions, l'animateur accompagne l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne :

- débarrasser la table,
- Couper les aliments,
- Se servir de l'eau...

.L'animateur a un rôle d'exemple à donner aux enfants :

- sur la tenue à table,
- sur le langage.

Ce moment est un temps d'échange, de partage.

L'animateur mange le même repas que les enfants, sauf contre indication médicale et sur présentation d'un certificat.

**Les temps libres :** Ces temps courts mais nécessaires pour favoriser l'autonomie de l'enfant en lui permettant de construire ses loisirs. Pour se faire, la surveillance ne doit pas être relâché, l'important est de distinguer l'ennui et l'envie de ne rien faire.

**Les temps calmes :** Il ne doit pas être simplement utilisé pour une tranche d'âge, mais il doit être mis en place dès que le besoin s'en fait sentir en utilisant la musique, des histoires, des jeux calmes, la lecture.

**Les activités :** Les activités émanent des projets d'animation préalablement préparés et basés sur des objectifs, lesquels favorisent l'implication de l'enfant et son intégration.

Le choix des activités proposées tout au long d'une journée permet d'obtenir un niveau croissant et décroissant d'intensité.

L'animateur garde une certaine souplesse pour s'adapter aux réactions des enfants ou des facteurs extérieurs et ménager des temps libres.

Les animateurs proposent des activités variées.

Une activité peut prendre plusieurs formes : - manuelle,

- physique, sportive,

- culturelle,

- culinaire.

L'animateur, par sa motivation trouve le plaisir et la satisfaction d'animer en adoptant la pédagogie de « faire avec ». L'activité doit être enrichissante pour l'enfant. Il ne s'agit pas d'occuper les enfants mais de créer un cadre favorisant des activités riches et variées. « Eviter de faire l'activité pour faire une activité ».

C'est en jouant que l'enfant va découvrir son environnement ; le jeu doit donc être la principale activité. Grâce au jeu, l'enfant va pouvoir découvrir son corps, travailler sur sa motricité (courir, sauter, danser...). Il va aussi aller à la découverte des autres à travers le jeu. Le jeu développe le sens social, ils apprennent à mieux vivre en groupe en se respectant mutuellement. Ils affirment leur personnalité. Dans le jeu, l'enfant va utiliser ses cinq sens et découvrir l'environnement naturel et humain qu'il a autour de lui, ainsi que les activités que l'on peut y faire.

L'imaginaire est important chez l'enfant, le jeu et les activités d'expression favorisent cet imaginaire.

## **Garantir la sécurité**

### ***Plan de mise en sûreté face aux risques majeurs***

Nous pouvons être confrontés à des accidents majeurs, susceptibles de causer de graves dommages aux personnes. En conséquence, chacun doit s'y préparer. L'objectif est d'assurer la sécurité des enfants et des personnels. Il est un aide mémoire permettant de savoir « qui va faire et comment ? » au sein de l'accueil de loisirs face à une situation dont la gestion n'a plus rien à voir avec celle des accidents de la vie quotidienne. A la demande du Ministère de l'Education Nationale pour renforcer la sécurité dans les établissements accueillant des enfants. J'ai élaboré un plan de mise en sûreté qui est adapté aux spécificités des locaux d'accueil de l'Epine-Guyon.

## **LES ENFANTS NECESSITENT UNE VIGILENCE CONSTANTE**

***En ce qui concerne la sécurité physique,*** avant toute activité, les animateurs définissent puis prépare le lieu en écartant tous les éventuels dangers. L'aménagement des lieux, le déplacement de mobilier ne doit pas occasionner de chutes. La surveillance des enfants est constante durant toute la journée au sein de l'accueil de loisirs.

L'activité doit être adaptée à la tranche d'âge des enfants.

Pour les déplacements hors de l'accueil de loisirs, l'animateur a des obligations, afin garantir une sécurité maximale :

-Procéder au comptage permanent des enfants tout au long de la journée dès le départ, à la montée du car mais également à l'entrée et la sortie de la nouvelle structure. (Piscine, base de loisirs, parcs....)

Il réunit le matériel suivant :

- Mallettes à pharmacie (vérifier son contenu)
- Les fiches de renseignements, sanitaires et P.A.I de chaque enfant présent à la sortie.

Les animateurs se renseignent pour connaître les particularités de chaque enfant (fiche sanitaire et de renseignement) pour contrôler l'hygiène alimentaire et les soucis de santé.

***En ce qui concerne la sécurité morale :*** Le respect est essentiel envers les enfants. Nous devons surveiller notre langage, notre tenue vestimentaire, nos attitudes envers les enfants et entre adultes. Chaque animateur se doit être discret quant à ce qu'il est personnellement.

***En ce qui concerne la sécurité affective :*** Nous ne devons pas oublier que nous ne sommes pas les parents. Il faut savoir gérer avec une grande prudence les effusions et tout attachement qu'il peut y avoir entre l'animateur et l'enfant. Nous avons la même attitude envers tous les enfants et ne pas montrer de favoritisme.

Faire attention au langage, qui si il peut être anodin pour les adultes, peut blesser un enfant. L'animateur est présent pour soutenir l'enfant et le valoriser.

**Responsabiliser un enfant :** La participation aux activités de la vie quotidienne du centre ne peut être que positive pour l'enfant (à condition qu'elle soit adaptée à son âge). En accomplissant certaines tâches, il en retire un peu d'indépendance et de fierté. Il nous montre qu'il est capable de faire certaines choses. Les enfants sont capables d'assumer certaines responsabilités et sont contents de participer à la vie en collectivité. Sous notre surveillance et avec notre aide, ils peuvent nous aider à ranger les jeux, le matériel.

Tout acte perturbateur doit recevoir une réponse. La sanction vise à faire apparaître la responsabilité de ses actes. La sanction signifie la limite, elle rappelle à l'enfant, de par sa forme, le sens de sa présence en accueil de loisirs.

Il est là pour apprendre à vivre avec les autres, à partager. De se fait, l'enfant a le droit à l'erreur par rapport à cet apprentissage et de même par rapport à leurs difficultés de comportement. La sanction doit être formulée par un adulte, elle présume l'existence d'un règlement défini par les règles de vie connues et comprises des enfants.

## ***Le rôle du directeur***

Je gère l'équipe d'encadrement et veille au suivi du projet d'activités en rapport avec les objectifs fixés dans le projet pédagogique. Je tiens à garder une communication constante de façon à ce que l'équipe d'animation se sente totalement impliquée et motivée dans la vie quotidienne de l'accueil de Loisirs.

J'organise et coordonne les différents temps d'accueil. J'assure un rôle de formateur auprès des stagiaires et des animateurs. Afin de suivre l'évolution de chacun, j'instaure régulièrement

tout au long de l'année, des moments d'échanges entre l'animateur et moi-même. Je suis l'interlocuteur principal des parents.

Deux réunions de travail sont mises en place :

-Tous les mardis, afin de faire le point sur les activités proposées, de régler les problèmes rencontrés. De faire une mise au point sur l'organisation des différents temps d'accueil, d'élaborer les programmes d'activités des mercredis et des vacances scolaires et de gérer les congés des animateurs de communiquer également sur le bien être des enfants.

Suivant le projet pédagogique, chaque animateur responsable tiendra compte des priorités fixées par ce projet.

L'élaboration des programmes d'activités sera établie sur l'année en respectant le cadre de projet d'animation qui se décline en trois thématiques le sport, les arts et les sciences.

-Tous les jeudis, cette réunion est plus axée sur le temps d'accueil de la pause méridienne. Les échanges sur l'organisation, le déroulement, les difficultés rencontrées et la mise en place et la préparation de différents ateliers proposés aux enfants durant ce temps méridien.

L'échange permanent entre chaque membre de l'équipe permet sa cohésion et aussi une « relance » de sa motivation.

Un bilan après chaque session de vacances est souhaitable car il permet de voir quelles sont les attentes des animateurs, de coordonner toutes leurs demandes.

Si un problème relationnel vient à surgir, j'interviendrai de façon à ce que celui-ci soit réglé le plus rapidement possible avec la ou les personnes concernées ; ceci afin d'éviter qu'un « malaise » ne s'installe au sein de l'équipe.

## *Les relations*

**LES RELATIONS ADULTES-ENFANTS :** Basées sur un respect mutuel de chacun. L'animateur se met à la hauteur des enfants pour discuter ou pour jouer, en leur expliquant simplement les choses et non en leur criant dessus. Mise en place des règles de vie du centre en commun, telles que :

- Ne pas courir dans les locaux,
- Ne pas insulter,
- Ne pas s'asseoir sur les tables,
- Prévenir l'animateur si l'enfant doit quitter le lieu ou il se trouve, par mesure de sécurité, afin de savoir où l'enfant se situe.

**LES RELATIONS ENFANTS-ENFANTS :** Au cours de leurs premières années, les jeunes enfants apprennent beaucoup des relations qu'ils entretiennent avec les enfants de leur âge. Ils acquièrent :

- Le moyen d'exprimer ce qu'ils veulent et ce qu'ils ressentent, poser des questions, inviter d'autres enfants à jouer;
- De reconnaître leurs propres émotions et celles des autres, contrôler leurs impulsions, faire face à leurs frustrations);
- De favoriser la résolution des conflits (contrôler les pulsions agressives, suggérer des solutions de rechange, faire des compromis);
- Apprendre à se faire des amis et à les garder représente l'une des principales étapes de l'accueil de loisirs.



**LES RELATIONS ADULTES-ADULTES :** L'animateur représente l'accueil de loisirs. Il défend et met en pratique les objectifs éducatifs et pédagogiques de la ville. L'animateur travaille en équipe. En cas de problème au sein de l'Equipe d'Animation, il a le devoir de se conformer au droit de réserve et, en aucun cas, n'y mêler les enfants, ou en informer sur les réseaux sociaux. Ils échangent entre eux leurs idées pour une meilleure mise en place des projets d'animation.

**LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES :** Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis. Nous faisons le lien pour transmettre les informations entre l'école et les familles ou des familles à l'école. Différents moyens de communications sont mis en place pour garder une relation constante avec les parents : Emails, téléphone, affichage. J'informe les familles par des affichages situés à l'entrée de l'accueil de loisirs. Un chevalet est également installé à l'extérieur, afin d'accroître la communication des informations liées à la commune ou à l'école ou à l'accueil de loisirs. Je suis disponible invite les parents à entrer dans le locaux et particulièrement dans mon bureau, pour un entretien si cela est nécessaire.

**LES RELATIONS AVEC LE PERSONNEL TECHNIQUE :** Une entente conviviale et basée sur un respect du travail de chacun entre le personnel technique et l'équipe d'animation est importante car cela permet de susciter l'enthousiasme du personnel et donc d'assurer un travail efficace.

## FONCTIONNEMENT

### *Déroulement d'une journée*

#### *En périscolaire*

**7H00 à 7H30 :** Les enfants sont accueillis par les animateurs dans la même salle, étant très peu nombreux pour cette tranche horaire. Ils disposent de jeux de sociétés et autres jeux (legos, puzzles etc...). Ils peuvent lire, dessiner.

**7H30 à 8H20 :** Les animateurs prennent en charge un groupe. Les enfants continuent leurs activités débutées. Mise en place de petits ateliers.

Avant d'aller à l'école, il est fréquent que l'animateur raconte une histoire pour les enfants de l'école maternelle, afin que ceux-ci partent calmes et détendus.

**11h30 à 13h25 :** Complémentaire aux apprentissages scolaires et véritable moment récréatif, la pause méridienne est un temps éducatif et convivial qui correspond traditionnellement au temps du midi. Cette pause doit être considérée comme un moment éducatif où l'enfant découvre la vie en collectivité. Les objectifs prioritaires étant d'assurer à l'enfant un repas équilibré correspondant à ses besoins nutritionnels, l'animateur encourage à la découverte du goût mais également l'initier à la vie collective, à la citoyenneté et au respect de l'autre. Des

ateliers sont également proposés aux enfants durant ce temps d'accueil. Nous avons à disposition des salles d'activités au sein des écoles élémentaires ainsi que le gymnase, afin d'accueillir les enfants qui souhaitent participer aux activités. La participation à ces ateliers est organisée sous forme de listing de présences, afin de vérifier que ce ne soit pas toujours les mêmes enfants qui assistent aux ateliers proposés, tels que : danse, jeux de société, arts créatifs, des jeux collectifs sont également organisés dans la cours d'école.

**16H30 à 19H15** : Après avoir préparé les goûters par groupe. Les animateurs seront avec les enfants, mais de façon plus ou moins marquée. Les plus grands sollicitent moins l'animateur que les plus jeunes. Ceux-ci ont besoin de repère affectif et de sécurité. Les plus grands ressentent un grand besoin de défoulement et de détente après des heures d'attention passées à l'école.

Après le goûter, les animateurs proposent des ateliers.

### ***Le Mercredi***

Dans le projet plan mercredi, les objectifs visés sont :

La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant.

L'accueil de tous les publics. L'inclusion des enfants en situation de handicap.

La mise en valeur de la richesse des territoires.

Le développement d'activités éducatives de qualités.

Pendant la réunion hebdomadaire de l'équipe d'animation et, suivant les grandes lignes du projet éducatif territorial, le mercredi se déroule de façon suivante :

Nous allons aborder deux thématiques, la nature et l'art culinaire accés plus particulièrement sur la pâtisserie.

**7h à 7H30** : Accueil des enfants dans une même salle par les animateurs.

Cette période de la journée est un temps privilégié avec l'animateur (pour les petits principalement).L'enfant a besoin de se sentir rassuré, car la séparation avec les parents peut être un moment difficile à vivre.

**7h30 à 9h00** : Les enfants font des jeux calmes. Des coins aménagés sont mis à leur disposition (coin bibliothèque, dînette, poupées...)

**9h00 à 9h30** : Une collation est proposée, petits gâteaux secs avec du lait ou de l'eau suivant le choix de l'enfant, afin, de permettre à l'enfant qui est présent de bonne heure en accueil de loisirs de se restaurer pour attendre avec plus de facilité l'heure du déjeuner.

**9h00 à 11h30** : Les activités proposées sur le programme des mercredis sont annoncées aux enfants. L'enfant est libre de choisir l'activité à laquelle il souhaite participer. L'équipe d'animation favorise la diversité des activités afin de répondre au mieux aux souhaits des enfants en mettant en place différents ateliers : créatifs, sportifs, culinaires et jeux collectifs. Des sorties sont également organisées en lien avec les thématiques abordées.

**12h à 13h30** : Le repas est un moment convivial où les enfants se retrouvent entre « copains ». Les animateurs sont présents à table avec les enfants pour les accompagner dans les tâches de la vie quotidienne, couper les aliments, veiller à avoir une tenue correcte à table et à discuter sans que cela ne devienne trop assourdissant. Les animateurs sont également là pour inviter à goûter les aliments mais les enfants ne sont pas forcés à manger.

**13h30** : Sieste pour les petits.

**13h30 à 14h** : Jeux calmes ou temps libre, pour les moyens et les grands (jeux de société, écoute d'une histoire, bibliothèque).

**14h et 16h30** : Les activités reprennent. Toujours en laissant le choix à l'enfant de participer ou pas à une activité.

**16h30 à 17h** : goûter des enfants dans les salles de réfectoire ou sur la pelouse (selon la météo).

**16h30 à 19h15** : Accueil des parents. jeux calmes ou bien jeux libres.

### *Les vacances scolaires*

Le temps d'accueil se déroule de **7h à 9h**. Les enfants sont accueillis dans une même salle jusqu'à 8h15, puis ils sont répartis dans les salles restantes, sous la surveillance d'un animateur.

Ils ont à leur disposition des jeux de société, des jeux de constructions. Ils peuvent dessiner ou lire.

**A partir de 9h**, un petit déjeuner est proposé aux enfants (petits gâteaux secs, du lait ou de l'eau). Il est conseillé que tous les enfants soient arrivés pour 9h, car il peut être difficile pour un enfant d'arriver lorsque tous les enfants sont déjà installés à table pour la collation du matin.

**9h30 à 10h30** : temps informel. Jeux libres dans la cour ou dans les salles et accueille ou départ des enfants inscrits en demi-journée.

**10h30 à 11h30** : Durant ce temps les enfants sont invités à participer aux activités proposées par les animateurs.

**12h à 13h30**, le repas est un moment convivial où les enfants se retrouvent entre « copains ». Les animateurs sont présents à table avec les enfants pour les accompagner dans les tâches de la vie quotidienne, couper les aliments, veiller à avoir une tenue correcte à table et à discuter sans que cela ne devienne trop assourdissant. Les animateurs sont également là pour inviter à goûter les aliments mais les enfants ne sont pas forcés à manger.

**13h30**, accueil ou départ des enfants inscrits en demi-journée l'après-midi, et début du temps calme. Ce temps ne se fait pas dans le silence mais les enfants s'occupent librement et calmement (jeux de société, livres...). Les plus petits vont à la sieste, sous la surveillance de deux animateurs. Les enfants sont réveillés à 15h30 pour qu'ils puissent avoir le temps de se réveiller tranquillement avant de goûter.

Les activités reprennent à **14h**, pour les plus grands.

Le goûter ainsi que l'accueil des familles se déroule **à partir de 16h30**.

Le goûter se termine à 17h et l'accueil des familles se déroule **jusqu'à 19h15**, heure de fermeture de l'accueil de loisirs.

### *Financement des activités*

Afin d'avoir le matériel nécessaire à la réalisation des activités et de nous permettre de réaliser des sorties à l'extérieur de l'accueil de loisirs, le service enfance nous attribue un budget en fonction de ses capacités d'accueil et ses besoins pour l'année. Une régie d'avance permet de palier aux petits achats pédagogiques.

# Annexe 1

## Plan des locaux :



